

CFDT Interco Haute-Garonne - Ariège

3, Chemin du Pigeonnier de la Cépière

Bât C - 3ème étage

31100 TOULOUSE

Nom / Prénom

Objet :

Date :

Lieu :

Transport	Réservé Trésorerie
☐ Voiture 1 personne km : X 0,40 € = €	
☐ Voiture (2 personnes et +) km : X 0,45 € = €	
Covoiturage (noms et prénoms des personnes covoiturées) :	
☐ Péage : €	
☐ Train (sur la base du tarif 2nd classe) : €	
☐ Métro / Bus : €	

Repas – Hébergement	Réservé Trésorerie
☐ Repas (plafond 10,00€) : €	
☐ Hébergement (plafond 65,00€/nuit, petit déjeuner compris) : €	

Autre (précisez)	Réservé Trésorerie
☐ €	

(Joindre les justificatifs originaux)

TOTAL : €

Signature

(indiquez le nom et prénom sous la signature)

La Trésorière

La feuille de frais et les justificatifs sont à adresser à la trésorière au maximum dans le mois qui suit la dépense.

Le syndicat contrôle les demandes de remboursement. Tout dossier incomplet (feuille de frais, convocation, demande écrite de prise en charge, situation particulière ...) peut entraîner le non paiement des frais engagés par le militant.

Les kilomètres sont calculés en prenant la distance la plus courte entre le lieu de la réunion et le domicile ou la résidence administrative (lieu d'affectation professionnel). **Tarifs applicables au 01 janvier 2023**